

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

A/41/223 S/17926 19 mars 1986 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE Quarante et unième session Point 37 de la liste préliminaire* LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT CONSEIL DE SECURITE Quarante et unième année

Lettre datée du 18 mars 1986, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dans une déclaration datée du 18 février 1986 qui vous a été adressée par le Représentant permanent du Yémen démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/40/1086-S/17846), une "source autorisée" au Ministère des affaires étrangères du Yémen démocratique prétend que la guerre entre l'Iran et l'Iraq "fournit aux forces impérialistes et sionistes ... une justification pour intensifier leur présence militaire dans la région et leurs actes d'ingérence dans les affaires intérieures de cette dernière".

Il semble que la "profonde inquiétude" du Yémen démocratique en ce qui concerne la paix et la stabilité de la région fasse abstraction de l'état de guerre et d'insurrection que connaît le Yémen démocratique lui-même. Pendant les mois de janvier et février 1986, plus de 15 000 habitants d'Aden, capitale du Yémen démocratique, ont été tués dans des combats de rue, et au moins quatre membres du bureau politique qui exerce le pouvoir ont été assassinés, tout comme 55 autres importantes personnalités officielles. Les destructions massives subies par Aden laissent la majeure partie de la population de la ville sans abri et menacée par la famine.

Pour détourner l'attention internationale de ses propres troubles intérieurs, le Gouvernement du Yémen démocratique cherche à faire porter aux "sionistes" la responsabilité de ces problèmes et des autres difficultés dans la région. Cette calomnie est un élément du scénario bien connu établi par certains gouvernements arabes et autres qui attribuent aux "Juiss" ou aux "sionistes" la responsabilité de

^{*} A/41/50/Rev.1.

A/41/223 S/17926 Français Page 2

toutes les calamités du monde. Cependant, malgré toutes ses manoeuvres, le Gouvernement du Yémen démocratique ne parviendra pas à masquer son rôle déterminant dans la flambée de violence meurtrière et dévastatrice dont son pays vient d'être victime.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 37 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Johanan BEIN